

M. GORDON: C'est une question de législation et je ne crois pas qu'il convienne que je la discute ici.

M. MACLEAN: M. Gordon voudrait peut-être commenter les taux de la passe et dire si leur rendement est satisfaisant. En d'autres mots, y a-t-il quelque chose à gagner à transporter les marchandises visées par les taux du Nid-du-Corbeau?

M. GORDON: Cette question nous amène dans un champ joliment vaste. Notre recette sous ce rapport, d'après la base de tant par tonne-mille, est très inférieure à celle de la moyenne de tout autre trafic et la question de savoir si l'exploitation est profitable en est une qui pourrait être débattue longuement.

M. FULTON: Êtes-vous en mesure de déclarer si le mouvement des céréales en vertu de ces taux accuse un bénéfice?

Le PRÉSIDENT: Je ne sais pas s'il faudrait répondre à la question.

L'hon. M. CHEVRIER: N'est-ce pas là une question qu'il appartient au Parlement de déterminer? Le Parlement doit en vertu de la loi déterminer non pas quels seront les taux, mais les taux doivent être déterminés au moins par la loi et ne peuvent être modifiés sauf par une loi, et je ne sache pas qu'on ait l'intention de les modifier en ce moment.

M. FULTON: Nul gouvernement ni parlement ne pourraient adopter une décision intelligente à moins de savoir les résultats d'exploitation que permettent les taux actuels.

L'hon. M. CHEVRIER: J'allais dire qu'il est assez facile de connaître la situation si les taux, fixés en 1895, à l'égard de certaines céréales passant par la passe du Nid-du-Corbeau, sont comparés aux taux d'aujourd'hui. On peut alors se faire une idée de la différence, mais je crois que M. Gordon pourrait être en mesure d'indiquer un chiffre général.

M. GORDON: Je dois d'abord indiquer que ma répugnance à entrer dans une discussion des taux du Nid-du-Corbeau tient en partie à ce qu'il est question d'un trafic de composition fort mêlée. Environ 16 p. 100 de notre trafic relève de ces taux concernant les céréales. Il faut, pour en faire une analyse quelque peu intelligente, tenir compte des frais généraux et de ce que l'on manquerait si l'on n'avait pas ce trafic et le reste. L'an dernier notre recette par tonne-mille pour l'ensemble du réseau a été de 1.509c. Ce chiffre est connu. Nous avons retiré du transport des céréales une des marchandises du groupe dont il est question, environ 526c. par tonne-mille. La moyenne de tout l'ensemble du trafic, sauf les céréales, a été de 1.773c. par tonne mille; nous obtenons donc en moyenne plus de trois fois plus par tonne-mille de tout l'ensemble du trafic, sauf les céréales, que nous n'obtenons des céréales.

M. MACDONNELL: Il existe un autre chiffre, le chiffre brut?

M. GORDON: La recette en argent?

M. MACDONNELL: Vous mentionnez un chiffre de 10 p. 100.

M. GORDON: Il s'agit du nombre de tonnes transportées. Pour ce qui est de la recette en argent, les céréales nous ont valu environ 41 millions de dollars l'an dernier, et tout le reste du trafic, 513 millions.

M. MACDONNELL: Connaissez-vous le chiffre de tout le reste du trafic à l'ouest des Grands lacs?

M. GORDON: Non.

M. BENIDICKSON: Peut-on connaître la recette par tonne-mille du transport du minerai de fer depuis Atikokan jusqu'à Port-Arthur?

M. GORDON: Nous n'avons jamais eu à discuter les frais du transport d'une marchandise particulière et je ne puis pas, par conséquent, vous indiquer la recette par tonne-mille. Nous ne ventilons pas nos chiffres jusqu'au point de connaître la recette par tonne-mille de chaque marchandise. Je le regrette, je ne connais pas le chiffre demandé.